

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21/12/2022
et publié ou notifié
le 21/12/2022

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON
Séance ordinaire du 20 décembre 2022

Date de la convocation: 13/12/2022

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 11

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Alain PLANTAROSE, Angélique LETORT, Maude GUYOTOT, Marie-France MURAT, Sofie AUBLIN, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON

Votants : 11

Pour : 11

Représentés :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Angélique LETORT

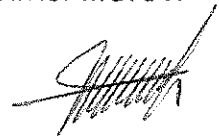
Objet: Convention ATD 89 (Assistance Technique Départementale) - 2022_62

Monsieur le Maire, après avoir expliqué aux membres du conseil municipal la convention d'assistance technique avec l'ATD 89 (assistance technique départementale) pour l'amélioration des conditions de circulation par la sécurisation de la traversée de l'agglomération et de différents carrefours demande leur accord pour signer cette convention avec l'ATD 89 pour un montant de 1 560 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- ♦ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l' ATD 89

Le Maire,
Olivier MURAT



La secrétaire de séance.

